

◦ Vin : Pascal recherche / Corbières (5 à 6 € la bouteille) ◦ Budget prévisionnel : 7000 à 8000 € dont 2500 € pour le budget animation + décoration + outils de communication ◦ Financement du projet (musiciens, T-shirts ...) ▪ Demande de subvention exceptionnelle de 2500 € faite à la Ville ▪ Sponsors → accord de principe de Peugeot et DTME + demande de 1000 € au Crédit Mutuel ▪ Décision → Prélèvement possible mais modéré sur le livret bleu ; montant à définir ultérieurement • Cathy va solliciter les jeunes pour participer aux 25 ans • Proposition de créer une randonnée permanente Chassieu – Usingen. Voir avec la Fédération le cahier des charges.	Pascal D. Cathy Pascal D
4. Partenariat : • Décision : accord pour partenariat avec TD vélo à Meyzieu : (remise de 15 %) • Cycles Blain : attention à l'application de la remise • Attente des réponses de donateurs (Steep Plastique et autres éventuels)	Pascal D Laurent/ Radu
5. Sorties longues • le calendrier a été établi et diffusé. Quelques modifications : ◦ Rencontre avec le Frioul club de Tournon → samedi 25 avril ◦ Sortie prévue par Marcel → vendredi 1^{er} mai • Décision : l'inscription aux rallyes de Montagny, St Maurice-de-Beynost et Jonage est prise en charge par le club • Accueil du club de Tournon à prévoir en retour : en septembre ?	
6. Voyages et séjours • Séjour VTT à La Chapelle-des-Bois du 27 au 30 avril : 12 inscrits - inscriptions closes • Séjour de printemps à Laurac du 23 au 30 mai : 22 inscrits - les inscriptions vont être closes • Séjour montagne à Sééz du 22 au 26 juin 2026 : 9 inscrits – nombre limité à 10 personnes – Gîte en gestion libre • Séjour d'été à Naussac du 30 août au 6 septembre : 37 inscrits (incertitude pour 4) • V.I. féminin du 20 au 27 septembre : 650 km en 8 étapes avec un véhicule accompagnateur en cours de finalisation - 10 inscrits - Demander un devis auprès de Carrefour pour le véhicule d'accompagnement (Trafic) • Décision : accord du CA pour utiliser comme sur chaque séjour le différentiel de 475 € perçu pour le séjour de Laurac (du fait de la gratuité que nous avons récupérée) pour financer un apéritif durant le séjour. Le solde sera remboursé aux participants qui le souhaitent.	Françoise Christine
7. CassC'Quot • Manifestation à venir : « Mai à vélo » avec l'école Pergaud. Décision : le CassC prendra en charge l'assurance (50€ env.) s'il est conduit à prendre la responsabilité de la manifestation.	
8. Finances • Trésorerie : 12050 € sur le C/C et 8179 € sur le livret bleu	

9. Divers • Le Digipad du CA a été remis à jour par Pascal et Cathy. 2 remarques : ◦ Remboursement de frais : document comptable obligatoire → joindre les tickets, factures ◦ Abandon de frais possible (en général frais kilométriques) contre reçu fiscal remis par le club → Voir le barème d'indemnisation	Christine L / Pascal D
Prochain CA : mercredi 22 avril à 18h30	